

EPARGNE & GESTION DE PATRIMOINE

AltaRendement2020, une solution d'investissement exclusive à impact positif

UN TITRE DE CRÉANCE DE DROIT FRANÇAIS PRÉSENTANT UN RISQUE DE PERTE
EN CAPITAL PARTIELLE OU TOTALE EN COURS DE VIE¹ ET À L'ÉCHÉANCE

De type « autocal »², ce fond structuré est une bonne alternative à un placement dynamique risqué en temps de forte volatilité des marchés « actions » ; ce qui est le cas depuis le début de l'année 2020.

Jusqu'au 15 décembre 2020, Altaprofits, leader de l'assurance vie sur Internet & conseil en gestion de patrimoine, commercialise le 4^{ème} millésime de sa gamme de fonds structurés « maison », AltaRendement2020. Ce titre a été structuré par SG Issuer (filiale à 100% de Société Générale Luxembourg S.A., elle-même filiale à 100% de Société Générale).

Dans sa volonté appuyée de répondre aux attentes de ses épargnants quant à leur manière d'épargner différemment post-confinement, Altaprofits a souhaité intégrer dans la formule de son nouveau produit structuré une dimension responsable. AltaRendement2020 est un investissement :

A impact positif, via l'initiative de Financement à Impact Positif de la Société Générale. Chaque souscription à AltaRendement2020 contribue à ce que la banque finance des projets d'entreprise à Impact Positif (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance, ESG) comme la préservation de la biodiversité (notamment dans le cadre d'opérations de reforestation), l'accès à l'éducation (le financement de bâtiments éducatifs, de loisirs pour favoriser la culture), la lutte contre le changement climatique (pour la performance énergétique des bâtiments, les transports collectifs e.g.), la santé et le bien-être (développement et formation d'activités physiques adaptées aux personnes en situation d'handicap, en difficultés sociales et/ou personnes âgées).

Altaprofits a fait en sorte qu'AltaRendement2020 constitue une solution d'investissement permettant de saisir les opportunités de marché et de rémunérer le temps d'attente dans un contexte boursier particulier, en travaillant particulièrement sur le couple Rendement / Risque. Ainsi, ce produit structuré est :

Lisible et équilibré, grâce à un indice sous-jacent solide. Il s'agit de l'indice boursier Euro iStoxx® EWC 50 composé des 50 capitalisations boursières les plus représentatives parmi les sociétés cotées sur 11 places boursières de la zone Euro, dont la France, l'Allemagne et le Luxembourg.

L'indice Euro iStoxx® EWC 50 pondère de façon équivalente l'ensemble de ses constituants. Ainsi, chaque action représente 2 % du poids global de l'indice à chaque date de rebalancement. Sa composition est revue trimestriellement aux mois de mars, juin, septembre et décembre. Il est calculé en réinvestissant les dividendes détachés par les actions qui le composent et en retranchant un prélèvement forfaitaire et constant de 50 points d'indice par an.

Porteur de dispositifs protecteurs, quant au risque de perte en capital et d'absence de rendement. L'investisseur bénéficie :
. d'un capital garanti à l'échéance si l'indice n'enregistre pas une baisse de plus de 50 % par rapport à son niveau initial à la date de constatation finale.

. d'un mécanisme de remboursement anticipé trimestriel activable automatiquement à compter du trimestre 4. Si à l'une des dates de constatation trimestrielle, le niveau de l'indice est supérieur ou égal à son niveau observé à la date de constatation initiale, le produit sera remboursé (capital + coupons).

. d'un objectif de gain fixe plafonné à 2,00 % brut³ par trimestre écoulé depuis l'origine en cas d'activation automatique du mécanisme de remboursement anticipé ou si, à la date de constatation finale, le niveau de l'indice est supérieur ou égal à 80 % de son niveau observé à la date de constatation initiale.

« Pour accompagner nos épargnants dans ces marchés complexes - retour de la volatilité, taux négatifs, crise sanitaire, ...-, nous avons structuré une solution accessible offrant une promesse en phase avec leurs attentes : un rendement élevé, un risque de perte limité et un impact positif. Cette solution s'inscrit dans notre gamme AltaRendement que nous proposons depuis 2017 », commente **William Pulka, Responsable des Produits et des Services & Conseiller en Gestion de Patrimoine chez Altaprofits.**

Altaprofits, qui tire sa force de son statut de courtier historique (connaissance approfondie de son marché et de ses évolutions, sens de la mesure pour ses épargnants et défense de leurs intérêts), passe de la réflexion qu'elle mène depuis novembre 2019 à l'action. L'entité s'engage dans une gamme globale de produits structurés dont la colonne vertébrale est sa gamme « maison », « AltaRendement ». Cette colonne vertébrale sera animée tout au long de l'année en fonction des conditions de marché par le référencement de fonds structurés puisés dans l'offre de ses partenaires assureurs.

CARACTÉRISTIQUES ALTARENDEMENT2020

Code ISIN : FR0013527975

Valeur nominale de la part : 1 000 euros.

Eligibilité : dans les contrats d'assurance vie et de capitalisation de la gamme Altaprofits. L'investissement sera possible par des versements complémentaires, des arbitrages et dans le cadre de nouvelles ouvertures de contrats.

Accessibilité : Jusqu'au 15 décembre 2020.

Date de constatation initiale : 15 décembre 2020.

Date de constatation finale : 16 décembre 2030 (trimestre 39).

Date d'échéance : 23 décembre 2030 (trimestre 39).

Frais : Sans frais d'entrée ni de sortie.

Durée d'investissement conseillée : 10 ans.

¹ L'investisseur prend un risque de perte en capital partielle ou totale non mesurable a priori si le produit est revendu avant la date d'échéance. Les risques associés à ce produit sont détaillés dans la brochure commerciale.

² En pratique, ce produit financier, de type « autocall » (abréviation de « automatically Callable », c'est-à-dire « automatiquement remboursable »), est automatiquement remboursé dès que les conditions de marché prévues à la souscription sont réunies. Le repère de départ est l'indice de référence du montage évalué au 1er jour du produit ; ensuite, selon des dates propres à chaque produit, le niveau de l'indice est observé. S'il est supérieur ou égal à son niveau initial, l'investisseur est remboursé de son capital et perçoit un coupon de X % (taux fixé lors de la souscription), multiplié par le nombre de semestres écoulés. Sinon, en fonction du niveau de baisse, la perte en capital peut être partielle ou totale et les coupons perdus.

³ Les montants remboursés ainsi que les Taux de Rendement Annuel Bruts résultant de l'investissement sur ce produit s'entendent hors commissions de souscription ou frais d'entrée, de rachat, de réorientation d'épargne, de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance vie, de capitalisation, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables, et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et du Garant. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'indice, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque sur le capital.

Contact presse :

Brigitte Huguet – 01 46 34 78 61 – information-presse@altaprofits.fr

SUIVEZ-NOUS:



#GestiondePatrimoine
#Epargne #investissement #Bourse

A propos d'Altaprofits : Altaprofits, leader de l'assurance vie sur Internet et conseil en gestion de patrimoine. Son modèle est « phygital », mêlant le meilleur de la technologie et de l'expertise métier en gestion de patrimoine, en réponse aux nouvelles attentes des épargnants et à un marché de l'épargne en pleine mutation. Elle s'inscrit à la fois dans la continuité et dans une accélération de son développement pour faire rayonner la marque Altaprofits, tant en France qu'à l'étranger, tout en s'attachant à perpétuer sa culture pionnière.

L'entité ne cesse d'innover tant sur la diversité des supports proposés (Exchange Traded Fund, titres vifs, OPCV, SCI, SCPI), que sur l'étendue de sa gamme (assurance vie et celle de droit luxembourgeois, PEP, PEA, contrats retraite : PERP, PER et Madelin, SCPI en direct, prévoyance), la diversité de ses partenaires (compagnies d'assurance et gestionnaires de renom) ou encore sur le déploiement d'outils de simulation, pilotage et suivi quotidien des investissements. Cette stratégie de long terme lui a permis de positionner et d'affirmer son leadership à travers une offre d'épargne complète et adaptée à chaque besoin sur le site www.altaprofits.com.

Altaprofits compte 51 000 clients pour un encours de 3 milliards d'euros, une équipe de 50 collaborateurs et conseillers à l'expertise patrimoniale reconnue et reçoit dans ses bureaux parisiens situés au 17, rue de la Paix à Paris.

Courtage d'assurances et MIOBSP : Garantie Financière et Responsabilité Civile Professionnelle conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du Code des assurances. ORIAS n° 07 023 588, www.orias.fr, Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - ACPR, 4, place de Budapest – CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Produits financiers et bancaires : Conseiller en Investissements Financiers enregistré sous le n° D011735 auprès de la CNCIF - Association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers. Altaprofits - Société Anonyme de courtage d'assurances à directoire et conseil de surveillance au capital de 3 067 200 euros - RCS Paris 428 671 036. Code NAF : 6622Z. 17, rue de la Paix - 75002 Paris, www.altaprofits.com.
Tél. : 01 44 77 12 14 (appel non surtaxé).

Communication à destination des professionnels.